

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Ligne éditoriale – Guide de rédaction



Version 7 du 23/02/2016

Ligne éditoriale – Guide de rédaction

La ligne éditoriale est l'élément fondateur de toute publication ; elle apporte une cohésion globale à l'ensemble des contenus en dictant le choix des thèmes, des angles et le traitement des informations (textes, titres, photos, etc.).

Ce document a pour objet d'organiser et faciliter le travail entre les Parcs à l'échelle interparc, puis entre le Parc et les porteurs de projets concernés à l'échelle locale (EPCI, communes, OTI...). Il permet de cadrer la rédaction des fiches de valorisation des itinéraires de promenade et de randonnée.

Prérequis pour éditer un itinéraire

Le choix des itinéraires et la définition des parcours (dénommé "itinéraire" sous Geotrek) doit se faire **en cohérence avec les enjeux de préservation des espaces naturels, les contraintes de sécurité, le respect des autres usages et l'offre des itinéraires voisins. Il convient de proposer des chemins et sentiers ouverts au public.** Il revient à chaque Parc, responsable de publication, de veiller au respect des prérequis et si besoin d'actualiser le travail de repérage, le respect de l'emprise publique et le recoupement avec le réseau départemental (PDIPR). Enfin, tout comme pour les points d'intérêts patrimoniaux (POI), le choix définitif reste à la décision du responsable de publication (le Parc concerné), après avis du comité technique local et/ou des référents locaux (associations locales, comité départemental de randonnée pédestre, professionnels de la randonnée, EPCI, communes, OTI...). Chaque Parc veillera à la cohérence de l'offre à l'échelle de son territoire et le comité technique interparc Geotrek à la cohérence de l'offre à l'échelle interparc.

Contact outil numérique :

Arnoul HAMEL

Chargé de mission SIT Luberon et animateur SIT interparc

tél : 04 90 04 42 30 email : arnoul.hamel@parcduluberon.fr

Contact itinéraires :

Eric GARNIER

Chargé d'études sports de nature - Espaces Sites Itinéraires

tél : 04 90 04 42 32 port : 06 84 96 37 50 email : eric.garnier@parcduluberon.fr

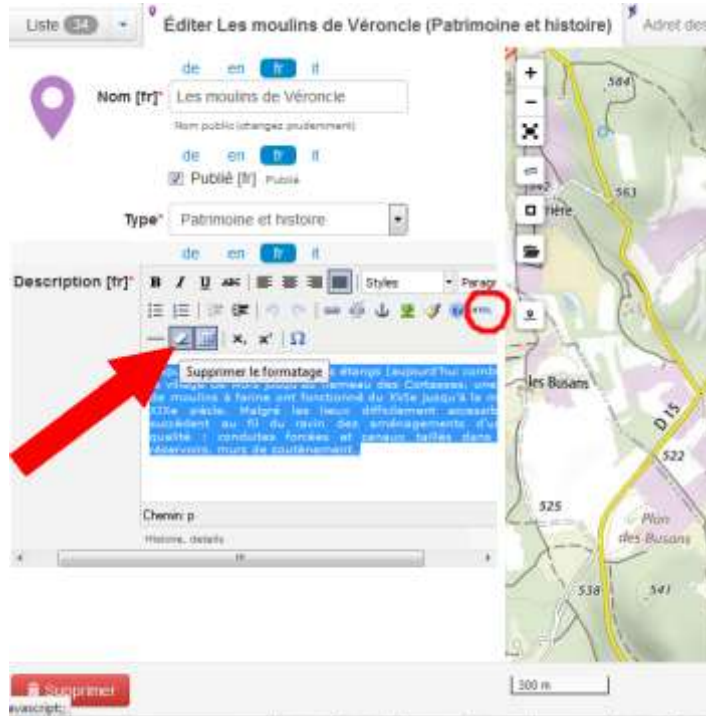


Préambule

ATTENTION !! Il est impératif de ne pas dépasser le nombre de “caractères espaces compris” indiqué (CEC = caractères espaces compris), sous peine de voir un décalage de présentation sur le site public et une partie de son texte disparaître sur l’impression PDF.

ATTENTION !! Il est impératif d’épurer de leur mise en forme tous les textes qui sont importés sur Geotrek.

Deux possibilités : soit, utiliser l’outil “ Éditer le code source HTML” avant de copier votre texte (logo HTML en haut à droite de chaque fenêtre de saisie), soit, une fois votre texte copié dans la fenêtre de saisie d’un POI ou d’un itinéraire, sélectionner votre texte (ctrl+A) et cliquer sur l’outil “gomme” dans la barre de tâche.



Itinéraires


Onglet "Basique"	
Langue *	4 choix de langues de saisie : "de" = en allemand, "en" = en anglais, "fr" = en français, "it" = en italien La langue par défaut est le français. Veiller à ne pas cliquer malencontreusement sur une autre langue.
Nom de l'itinéraire 32 CEC	Le nom de l'itinéraire est identifié en 32 CEC de manière pragmatique selon l'un de ses propres attributs (caractéristique géographique, géologique, géomorphologique) ou de son intérêt patrimonial, faunistique, floristique. Il est important de définir un seul intérêt par titre : soit géographique, soit historique... Eviter de débiter systématiquement le titre par les mots « Boucle », « Circuit », « Tour », « À la découverte de... », etc. On peut débiter par un article pour que le titre sonne mieux ; « La », « Le », « Les »... Pas de point en fin de ligne. Pour les itinéraires vélo, vtt et équestre, il convient de faire référence à la modalité de pratique dans le titre. Ex : Coteau Chiron en VTT, Du pont Van Gogh aux marais, Cœur des Gorges d'Oppedette, En vélo, de la digue à la mer, Le sommet du Chiran en VTT, Orgon porte des Alpilles, Sentier de l'Imbut, Chemin des cèdres, La prairie rouge à cheval, Les sentiers des taureaux, etc.
En attente de publication	Cette case doit être cochée une fois l'ensemble des données "itinéraire" et ses "POI" validés, pour publication sur le site public.
En cœur de Parc	Ne pas cocher (ne concerne pas cheminsdesparcs.fr)
Départ	Le départ se note ainsi : tout d'abord le lieu, suivi d'une virgule et du nom du village/ville/hameau/lieu-dit le plus proche. Absence de verbe et de sujet. Ex : Maison du parc, Apt / Ex : Col des Lèques, Castellane
Arrivée	L'arrivée s'écrit comme le départ.
Distance (ou longueur) <i>champ automatique</i>	La distance se calcule automatiquement et s'exprime en kilomètres. Toutefois, elle peut également se noter en abrégé, séparé par une virgule et avec un espace qui sépare le nombre de l'unité de mesure, soit : 12,5 km / 12 km / 6 km, etc.
Dénivelé <i>champ automatique</i>	Le dénivelé se calcule automatiquement et s'exprime en mètres, mais se note en abrégé. L'application Geotrek calcule la dénivellation positive à partir du modèle numérique de terrain. Toutefois, il est possible de la préciser ici pour permettre une vérification éventuelle.
Durée	Indiquer la durée estimée pour réaliser l'itinéraire dans sa totalité, à un rythme modéré, sans compter les arrêts, ni le temps d'interprétation. Attention ! La durée est exprimée en heure mais se note en heure décimale, soit : 1,5 = 1 h 30, 24 = 1 jour, 48 = 2 jours.

Difficulté	Indiquer la difficulté estimée de l'ensemble de l'itinéraire, en fonction de la modalité de pratique, mais suivant des critères communs. Au choix : très facile (vert), facile (bleu), moyen (rouge), difficile (noir) – voir les critères communs multipratiques (cibles et motivation) en fin de document.
Parcours	Sélectionner un des 4 types de parcours (choix unique) : aller-retour, boucle, itinérance (= au moins 1 nuit), traversée.
Ambiance (témoignage ou à défaut texte d'ambiance) 500 CEC	Le témoignage permet de raconter une anecdote, un vécu, une sensibilité en rapport direct avec l'itinéraire en question. Il a pour but d'intéresser et de donner envie de partager un moment sur cet itinéraire de randonnée. Il est une manière de valoriser les métiers et la connaissance des agents des Parcs, ou de partenaires. Il est demandé de signer le témoignage (prénom, nom, métier, structure). Il peut être écrit à la première personne du singulier. Il ne doit pas dépasser 500 CEC guillemets et signature comprise. Ex : « Au milieu de l'été, ce vallon exposé au nord peut être très chaud. C'est pourquoi j'aime partir au lever du soleil afin de profiter de la fraîcheur du petit matin, tout comme les chamois qui profitent de ces heures calmes pour brouter. À 10 heures, la plupart seront couchés et immobiles, somnolant et ruminant, autant dire invisibles ! ». Cyril Coursier, technicien patrimoine au PN des Ecrins. À défaut de témoignage , le texte d'ambiance doit donner envie de randonner sur l'itinéraire à travers un registre d'émotion et de séduction. L'ambiance décrit le caractère de l'itinéraire à travers les milieux traversés, l'histoire, le vécu, le patrimoine bâti, etc. Enfin, on peut aussi opter pour une description par les 5 sens.
Accès routier 200 CEC	Expliquer très succinctement, à l'infinitif et en moins de 200 CEC , la route à suivre depuis le village ou la ville la plus proche, ou bien le plus connu des alentours, en s'appuyant sur la numérotation routière. Commencer par préciser la distance entre le point de départ du descriptif et l'arrivée au parking. Ex : A 17 km de Saint-Pouette, prendre la D69 et la D958a jusqu'à La Cabriole. Suivre ensuite la D480t jusqu'au parking du Crépon, 800 m avant le col du porte Bonheur.
Chapeau 135 CEC	Le chapeau est une phrase d'accroche constituée de 135 CEC qui résume l'intérêt de l'itinéraire et qui interpelle l'internaute afin qu'il consulte l'itinéraire en question. Le chapeau sert à "vendre" en deux lignes ! Tout en évitant les superlatifs habituels (« superbe », « magnifique », « extraordinaire »...). Possibilité d'y intégrer les attributs de type « Boucle », « Circuit », « Tour », « Un aller-retour... », « À la découverte de... », etc. Ex : Un agréable circuit qui serpente entre crêtes sommitales et vallon rupestre du Petit Luberon, terrain de prédilection des rapaces. Ex : L'été, au petit matin, la fraîcheur verdoyante du vallon de l'Aiguebrun contraste avec la rudesse du plateau des Claparèdes. Ex : Des curiosités géologiques, des odeurs, du patrimoine bâti, une vue à 360°... Que du bonheur !

<p>Description Entre 1 200 et 2 000 CEC</p>	<p>Le descriptif, précis mais assez court, est limité à 2 000 CEC. Il décrit l'itinéraire à suivre, tout en soulignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la difficulté intrinsèque de certains passages. Il convient de préciser entre parenthèse et avec un " ! " en fin de phrase), la nature de la difficulté : passage vertigineux avec ou sans main courante, dalle glissante, ornière profonde, marche importante, pierriers, gués, etc. ; - chaque point de référence numéroté et placé sur la carte, indiquant les changements majeurs de direction (et non pas tous les croisements, ni tous les carrefours de réseau de randonnée !), est repris en gras en début de paragraphe, suivi d'un espace, d'un tiret du "6" et d'un espace (voir exemple ci-dessous). Le nombre total de points de référence est fixé entre 3 et 10 ; au-delà, cela pénalise la lecture et pour les itinérances, il faut peut-être envisager un nouveau découpage d'étape. - le départ de la balade (parking) est considéré comme le point 0 et n'a pas à figurer en tête de descriptif. Le début du 1^{er} paragraphe précise l'action à mener pour débiter l'itinéraire dès la sortie du parking ; - le type de voie empruntée (route, piste, chemin, sentier, allée, raidillon...) ; - la nature du chemin (caillouteux, de terre, empierré, herbeux, rocailleux, sableux...) – voir liste de synonymes ; - les principaux changements de topographie et de milieux majeurs (col, rivière, limite de bois, falaise, bâti, hameau, village...) ; - les recommandations d'usages spécifiques à un passage particulier (Ex : « Bien refermer la barrière »). <p>Toutes les recommandations générales liées à la sécurité du randonneur et au respect du bon comportement en milieu naturel, sont intégrées dans l'onglet "Conseils", et ce pour toutes les modalités de pratique.</p> <p>Ne pas souligner les points forts de la balade (détails croustillants...) ; ceux-ci doivent être intégrés dans les POI de l'itinéraire.</p> <p>La règle de base est de se mettre à la place d'un utilisateur qui ne connaît pas l'itinéraire, ni le pays.</p> <p>Il faut décrire l'itinéraire uniquement à l'infinif (pas d'utilisation de « vous », « on » ou « il »), dans l'ordre de progression en donnant des consignes claires. A chaque point de référence, il convient toujours de décrire la première action ; « Poursuivre en face, virer en direction de ... ». Faire des phrases courtes et synthétiques (pas de subordinées relatives). Eviter les répétitions de verbes et livrer des indications sur la pente rencontrée en utilisant les verbes « monter », « gravir », « descendre »... – voir liste de synonymes. Employer des virgules, des points-virgules ou des conjonctions de coordination pour délimiter les actions (Ex : « aller tout droit et traverser le bois » plutôt que « aller tout droit dans le bois »).</p> <p>Eviter l'emploi systématique des directions cardinales (nord, sud, ouest, est), réservées aux zones montagneuses ou forestières très denses, et privilégier une orientation à partir du champ visuel du randonneur (Ex : « gauche », « tout droit », « laisser à droite »...).</p> <p>Ne pas hésiter à mentionner le nom des carrefours signalés sur les poteaux PDIPR. Dans ce cas écrire le nom entre des "guillemets" et intégrer si besoin des notions de distance (en mètres ou en kilomètres). Par contre, éviter toute notion de temps.</p>
--	--

	<p>Si l'itinéraire est un aller-retour (A/R), le point de retour ou du demi-tour doit être précisé et fait l'objet d'un point de référence. Par contre, si dans un itinéraire on trouve un petit aller-retour, le point de retour ou du demi-tour n'est pas nécessairement indiqué par un point de référence.</p> <p>Si l'itinéraire est une étape d'une itinérance (iti), le point d'arrivée de l'étape doit être précisé en fin de descriptif. Ex ; « Puis, poursuivre tout droit et finir l'étape au village de Saignon ».</p> <p>La présence d'un balisage et d'une signalétique rando opérationnels est un des critères de sélection des itinéraires mis en ligne. Il n'est donc pas nécessaire d'indiquer dans le descriptif si l'itinéraire est balisé, ni le type de balisage rencontré en chemin – ces données sont rapatriées de manière automatique depuis le champ "Réseaux" de Geotrek admin pour être insérées dans le bandeau "Info" sur la fiche publique de l'itinéraire.</p> <p>Pour autant, si l'itinéraire emprunte tout de même une section non balisée, il convient de la signaler dans le descriptif en indiquant entre parenthèses (non balisé) – Attention ! Il conviendra de veiller à ce que le tronçon correspondant soit bien indiqué [Non balisé] dans le champ "Réseaux" du volet tronçon.</p> <p><u>Exemple de descriptif d'une rando à pied :</u></p> <p>Du parking, emprunter à droite la D45 sur 100 m. Juste avant le pont, prendre à gauche le chemin de terre qui remonte la rive droite des gorges. Après un cabanon en bord de champ (454m), descendre à droite le sentier rocailleux, franchir Le Calavon (passage à gué !) et s'élever en face dans les taillis. Après un dernier raidillon, virer à droite et rejoindre le hameau des Peines.</p> <p>1 - Traverser la D20, poursuivre en face un chemin bordé d'amandiers et atteindre les crêtes du Layon (non balisé). Au col (718m), tourner à gauche et poursuivre le sentier en bord de falaise sur près de 2 km (2 passages étroits et vertigineux !). Au carrefour "Les Calous", bifurquer à droite en direction de Viens.</p> <p>2 - A l'entrée du village,... (etc.).</p>
Onglet "Avancé"	
Aménagement handicapés	<p>Indiquer si le site ou le sentier fait l'objet du label Tourisme Handicap et si oui préciser sur quels types d'handicap (moteur, auditif, visuel, mental), en déclinant succinctement les aménagements dédiés.</p> <p>A défaut de label TH, décrire succinctement les aménagements dédiés aux personnes en situation de handicap.</p> <p>Ne pas employer de verbe, ni de sujet.</p> <p>L'offre « joëlette » étant un service accompagné, il doit faire l'objet d'un "POI Touristique" (avec contact du référent).</p> <p>Ex : label Tourisme Handicap (moteur, auditif). 2 places de parking handicapées, accès au premier belvédère, signalétique adaptée et borne auditive.</p> <p>Ex : Deux places de parking handicapées, Maison du Parc accessible à tous les types de handicap.</p>

Parking conseillé	<p>Le parking se note ainsi : le nom officiel (signalétique) ou le nom d'usage du parking (souvent en lien avec le lieu), et à défaut le mot "parking", suivi dans tous les cas, d'une virgule et du nom du village/ville/hameau/lieu-dit concerné.</p> <p>Ex : Parking du Pasquier, Saignon Ex : Parking, Saint-Laurent-du-Verdon</p>
Transport en commun (et covoiturage)	<p>Indiquer l'existence de transports en commun et/ou un service de covoiturage.</p> <p>Ex. Transports en commun >> lien internet Ex. Pensez au covoiturage >> lien internet</p>
Recommandations 500 CEC	<p>Indiquer en maximum 500 CEC, les recommandations particulières liées au site, à la période de l'année (risque incendie), aux risques temporaires (météo ou autre...), etc. Et en lien avec les risques induits par la modalité de pratique. Exemples : passage vertigineux à pied, franchissement de marche à VTT, dalle de rocher à cheval, carrefour à angle mort à vélo.</p> <p>Puis ensuite, reporter toutes les recommandations spécifiques indiquées dans le descriptif ; dans le même ordre ou en les regroupant de manière logique. Utiliser si possible l'infinitif ou à défaut conjuguer sans utiliser de "vous".</p> <p>Toutes les recommandations liées à la sécurité des pratiquants, au respect du bon comportement en milieu naturel et du code de la route, aux critères de difficulté, sont intégrées dans l'onglet "Conseils", et pour chaque modalité de pratique.</p> <p><u>Exemple pour itinéraire pédestre :</u> Site ouvert l'après-midi en période de risque incendie "très sévère". Baignade et bivouac interdit toute l'année dans les gorges (zone classée APB et ENS).</p> <p><u>Exemple pour itinéraire équestre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - après le point 3 : successions de dalles et passages rocailloux. - entre le point 4 et l'arrivée : un passage étroit en dalle.
Thèmes des itinéraires pas plus de 3 par itinéraire	<p>Choix multiples (11 au total) : Eaux et rivières, Elevage et pastoralisme, Faune, Flore, Géologie, Patrimoine et histoire, Point de vue et paysage, Produits du terroir, Refuge, Savoir-faire, Sommet.</p> <p>Il est possible d'attribuer 1, 2 ou 3 thèmes à chaque rando, mais pas plus. Le choix doit donc être pertinent et en cohérence avec les offres thématiques voisines.</p> <p>Pour attribuer un thème à une rando, il faut que l'itinéraire recèle au moins 2 POI patrimoniaux du même thème.</p> <p>Il convient d'être très vigilant, car sinon cela pénalise l'efficacité du champ recherche proposé à l'utilisateur.</p> <p><u>Pour mémoire</u>, le nombre minimal de POI (points d'intérêts patrimoniaux) doit être de 4 par itinéraire et de 10 par étape.</p>
Réseaux (= type de balisage)	<p>Sélectionner le ou les balisages à suivre.</p> <p>11 types possibles : GR® / GRP® / PR / PR local / Equestre / Calèche / VTT / VTT itinérance / VTT enduro / Vélo / Non balisé.</p> <p>Ils apparaîtront dans l'ordre de saisie dans le bandeau "Info" sur la fiche publique de l'itinéraire.</p>

Pratique	<p>Il convient de sélectionner dans le menu déroulant une des 4 entrées : PEDESTRE, VELO, VTT, EQUESTRE.</p> <p>Attention ! Même si certains itinéraires sont faisables aussi bien à pied, à cheval ou encore à VTT et à vélo, il convient de n'affecter qu'une seule des 4 modalités de pratique.</p> <p>Il est cependant possible d'y associer 1 ou 2 autres "usages" ou sous modalité de pratique dans le champ "Accessibilité".</p>
Accessibilité (= sous modalité de pratiques)	<p>Sélectionner zéro, une ou plusieurs sous-modalités de pratique dans le menu déroulant : Calèche, Handicap, Poussette, Rando avec âne, Raquette, calèche, Roller skate, Vélo sport, VTT enduro, VAE, VTTAE.</p> <p>Au final, 3 "sous modalité de pratiques" maximum peuvent être associées à chaque itinéraire.</p> <p>Attention ! De fait, on ne peut pas présenter des itinéraires pédestre, vélo, vtt ou équestre entièrement identiques. On peut cependant présenter des itinéraires légèrement distincts, avec un départ différent, ou bien un petit diverticule en plus... Ceci dans le but de clarifier l'offre par modalités de pratique et de n'avoir aucune ambiguïté sur le descriptif, le temps de parcours, les recommandations spécifiques... Autant de renseignements qui sont bien distincts entre chaque modalité de pratique.</p>
Liens web	<p>De façon systématique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - insérer le lien de SURIC@TE permettant de signaler un problème sur un sentier http://sentinelles.sportsdenature.fr/ - insérer le lien Météo France (ou Météo Ciel ?!) du point de départ de l'itinéraire. <p>Ex : http://www.meteofrance.com/previsions-meteo-france/joucas/84220</p> <p>Ensuite, il est possible d'insérer d'autres liens permettant de conseiller la lecture d'un topoguide, la visite d'un site net qui propose d'autres itinéraires...</p> <p><u>Méthode à suivre :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Cliquer sur le "+" (vert). - Indiquer dans le champ "nom" [Fr], le titre que vous souhaitez voir apparaître sur le site public. - Copier l'adresse du lien web dans le champ "URL". - Dans le champ "Catégorie", sélectionner une des nombreuses catégories proposées dans le menu déroulant. 

Lieu de renseignement	Sélectionner la Maison du Parc dans le menu déroulant.
Source	Indiquer l'ouvrage, l'éditeur et la date d'édition, d'où est éventuellement extrait l'itinéraire (si c'est un éditeur autre que le Parc).
Enfants	<i>ignorer</i>
ID externe	<i>ignorer</i>
Deuxième ID externe	<i>ignorer</i>
Itinéraires liés	Sélectionner 1 ou 2 itinéraires ayant un départ commun ou un tronçon commun. Indiquer également si l'itinéraire est une étape d'une itinérance.
SAUVEGARDER	Ne pas oublier de sauvegarder ; bouton SAUVEGARDE en bas à droite.
Onglet "Fichiers attachés"	
PHOTO 150 dpi	<p>Ajouter au moins 3 photos et 10 au maximum par itinéraire. Proposer des photos de bonne qualité, si possible de 150 dpi (1,5 millions de pixels), entre 500 ko et 1Mo max. Pour des raisons d'ergonomie de la page, donner priorité au format paysage (220 x 140 mm). Attention ! La première photo téléchargée sera la première visible et en tête de diaporama (bien anticiper l'ordre car on ne peut pas le modifier à posteriori du chargement des photos). Pour les itinéraires vélo, vtt et équestre, cette photo n°1 doit correspondre à la modalité de pratique (au moins la 1ère et les autres aussi si possible !) – <i>ex. quand c'est du VTT on doit voir un vtt, une roue...</i> Auteur : Prénom Nom – Structure (ne pas rajouter de parenthèses !) Afin d'éviter un affichage systématique de légende sur deux lignes, les structures "Parcs" doivent être indiquées "PNR Luberon" ou "PNR Verdon", etc. (et non pas "Parc naturel régional du Luberon", etc.). Légende : rester très simple et court. Ne pas indiquer le mot latin des espèces (insérer cette information dans le texte du POI). <i>Ex : Vasque du Grand Vallat – Stéphane Legal – PNR Luberon</i> Attention ! Les photos doivent être libres de droits (non commerciaux). A défaut de connaître l'auteur de la photo, il convient d'indiquer : "DR" (pour Droits Réservés).</p>

POI (points d'intérêts patrimoniaux)

<p>Positionnement du POI Minimum 4 par itinéraire Minimum 10 par itinérance</p> <p>Entre 6 et 10 POI par itinéraire c'est bien !</p>	<p>Le nombre minimal de POI par itinéraire est de 4. Le nombre minimal de POI par grandes étapes d'itinérance (2 ou plusieurs jours) est de 10. Au final, il est bien d'avoir entre 6 et 10 POI par itinéraire. Positionner le POI (fond IGN ou fond Ortho) sur le tracé de l'itinéraire. Les POI doivent être répartis au mieux sur l'itinéraire (éviter de tous les grouper dans la même zone !). Le POI est rattaché au tronçon le plus proche. Attention ! Si ce tronçon ne fait pas partie d'un itinéraire, alors le POI n'apparaîtra pas sur le site public. Attention ! Si un POI est positionné au-delà de 50 m du tracé, il n'y aura pas de déclenchement automatique de l'alerte POI de la version mobile embarquée.</p>
<p>Langue *</p>	<p>4 choix de langues de saisie : "de" = en allemand, "en" = en anglais, "fr" = en français, "it" = en italien La langue par défaut est le français. Veiller à ne pas cliquer malencontreusement sur une autre langue.</p>
<p>Nom 40 CEC</p>	<p>Le titre du POI doit être composé de 3 ou 4 mots percutants, soit au maximum 40 CEC (pas de point en fin de titre, mais possibilité de finir par un "!" ou "..."). Ex : Prairies naturelles de fauche Ex : Oppedette : village perché !</p>
<p>En attente de publication</p>	<p>Cette case doit être cochée une fois le POI validé par l'auteur pour vérification finale avant publication.</p>
<p>Publié</p>	<p>Cette case doit être cochée pour publication définitive.</p>
<p>Type (= thème du POI)</p>	<p>Sélectionner le thème du POI parmi les 11 possibles : Eaux et rivières, Elevage et pastoralisme, Faune, Flore, Géologie, Patrimoine et histoire, Point de vue et paysage, Produits du terroir, Refuge, Savoir-faire, Sommet. A la publication, un picto distinctif de chaque thème est associé automatiquement.</p>
<p>Description 500 CEC</p>	<p>Le point d'intérêt patrimonial permet de décrire en 500 CEC des éléments du patrimoine local rencontrés en chemin. Attention ! Pour la mise en forme, le texte doit rester neutre : pas de gras ni de souligné. Après avoir copié votre texte, n'oubliez pas d'utiliser l'outil "gomme" afin d'épurer votre texte de toute mise en forme – voir page 3. Dans l'idéal, chaque élément de patrimoine doit être décrit avec une approche générique pour, par exemple, présenter une espèce en prenant soin de la situer sur l'itinéraire, de donner des précisions sur son statut local, son suivi, la gestion mise en place, ou encore de révéler une anecdote à son sujet, etc. Il est possible de récupérer des textes déjà rédigés pour les encadrés de nos topoguides, sous réserves de l'accord formel de l'auteur partenaire.</p>
<p>SAUVEGARDER</p>	<p>Ne pas oublier de sauvegarder ; bouton SAUVEGARDE en bas à droite.</p>

Onglet "Fichiers attachés"	
Photo	Espace dédié pour la photo. Même principe et cahier des charges que pour les photos associées à l'itinéraire – voir page 9.

Touristic contents (= POI touristiques) – en cours de structuration, saisie sur APIDAE.

POI touristiques	<p>Les POI touristiques localisés plus ou moins proche de l'itinéraire, sont dédiés aux services comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sorties accompagnées - Sites remarquables - Sites de visite - Services – Information - Hébergement – Restauration - Produits du terroir <p>(...)</p>
-------------------------	--

Touristic events (= POI événements) – en cours de structuration, saisie sur APIDAE.

POI events	<p>Les POI events localisés plus ou moins proche de l'itinéraire, permettent de localiser des manifestations sur zone et de compléter ainsi l'information et l'offre autour de l'itinéraire.</p> <p>(...)</p>
-------------------	---

Difficultés : critères communs multipratiques

La pratique de la randonnée, sous toutes ses formes, est une activité qui peut s'avérer dangereuse, avec des aléas qui peuvent avoir des conséquences graves. Même si en aucun cas les auteurs des propositions d'itinéraires présentées sur GEOTREK ne pourraient être tenus responsables des problèmes ou d'accidents sur les parcours cités, il convient de porter une attention particulière aux différents renseignements techniques, en particulier le niveau de difficulté de chaque parcours. Dans le "pas à pas", il convient de préciser entre parenthèse, après le petit picto triangle "danger", la difficulté et la nature intrinsèque de la difficulté de certains passages : passage vertigineux avec ou sans main courante, dalle glissante, ornière profonde, marche importante, pierriers, gués, etc.

Une seule grille de difficulté, commune à toutes les modalités de pratique, a été définie. Composée de **4 niveaux**.

	Cibles	Motivation
Très facile	Famille active avec enfants, adolescents et personnes passives (couple, groupe d'amis)	<i>Découverte des paysages et du patrimoine</i>
Facile	Pratiquants occasionnels, familles actives avec adolescents sportifs, parents randonneurs avec enfants	<i>Expérience d'initiation à la balade</i>
Moyen	Pratiquants habitués	<i>Goût de l'effort et de la contemplation</i>
Difficile	Pratiquants experts	<i>Challenge sportif, goût de la dénivellation</i>

Il convient à chaque auteur de bien cerner les spécificités et difficultés du parcours en fonction de la modalité de pratique associée à la proposition de parcours. Afin de cerner au mieux l'un des quatre niveaux de difficultés, il doit prendre en compte :

- la difficulté énergétique de la rando ; autrement dit l'EFFORT ;
- la difficulté motrice de la rando ; autrement dit la TECHNICITÉ ;
- la difficulté psychologique de la rando ; autrement dit le RISQUE.

Exemples :

- A pied, à priori on dit que TRES FACILE = moins de 2 heures de marche, FACILE = moins de 3 h, MOYEN = moins de 4 h, DIFFICILE = plus de 4 h.
- En général, un marcheur progresse environ à un rythme de 3 km/h (et +100 m/h). Un cavalier environ 5 km/h et un vététiste entre 7 et 9 km/h suivant la technicité du parcours. Un touriste à vélo progresse tranquillement de 10 à 12km/h.
- Une rando à pied de moyenne distance, c'est-à-dire de moins de 4 heures de marche, agrémentée de passages délicats assez sportifs (main courante, vire vertigineuse) ou de dénivelés importants, doit être estimée "DIFFICILE" plutôt que "MOYEN".
- Une rando à pied de moins de 3 heures de marche, avec un passage à gué et sur un chemin avec quelques un peu moins faciles sur des sections de dalles en rocher, peut être estimée "FACILE". La même rando à cheval peut être estimée "MOYEN" en raison de la technicité de franchissement requis.

Synonymes

Quelques verbes :

- aborder, aboutir, aller, arriver, atteindre,
- bifurquer,
- continuer (jusqu'à), contourner, couper,
- déboucher (sur, dans), dépasser, descendre (par, sur, vers), dévaler
- emprunter, enjamber, entrer,
- franchir,
- gagner (tel point), gravir,
- laisser, longer,
- monter,
- obliquer,
- parcourir, partir (à, vers, sur), parvenir, passer, pénétrer, poursuivre, prendre (à, vers), quitter,
- redescendre, regagner, rejoindre, remonter, reprendre,
- retourner, revenir,
- sortir (de), suivre, s'avancer, s'élever, s'engager (dans, sur), s'orienter (vers),
- se diriger (vers), se rendre (à),
- tourner, traverser...
- virer

Une voie empruntée peut être :

- une allée (chemin bordé d'arbres, de massifs, de verdure),
- une cavée (chemin creux),
- un cours (avenue servant de promenade),
- une contre-allée (allée latérale, parallèle à la voie principale),
- un sentier (chemin étroit pour les piétons),
- un chemin (voie non goudronnée qui permet d'aller d'un lieu à un autre),
- un layon (sentier en forêt),
- un mail (allée dans une ville),
- un raidillon (chemin en forte pente sur une faible distance),
- une route (goudronnée, pavée), etc.

Un chemin peut être :

- caillouteux (plein de petites pierres, de cailloux),
- de terre,
- empierré (recouvert de pierres par l'homme),
- herbeux, pierreux (naturellement recouvert de pierres),
- rocailleux (plein de pierres),
- sableux (qui contient du sable),
- sablonneux (naturellement recouvert de sable),
- un éboulis, etc.

A cheval on est vigilant à l'état de l'assiette du sentier, dalle, ornière, marches, branches basses, pentes raides...

A VTT le vététiste pilote et il se soucie de technique, appui, grip, portage, trajectoire, vitesse...

A vélo on est très attentif au sens interdit, stop, chaussée défoncée, gravillons, voie étroite, route glissante...

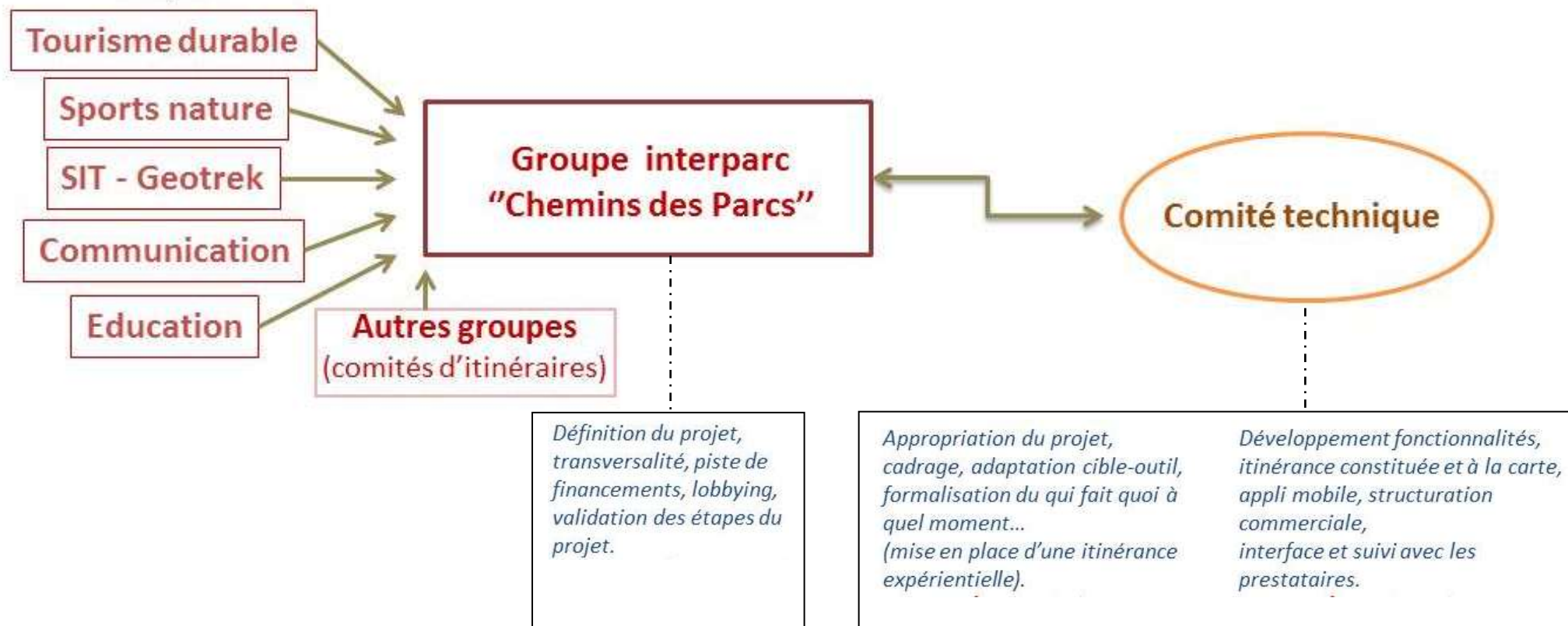
Organisation et animation "Chemins des Parcs"

Qui fait quoi ?

1

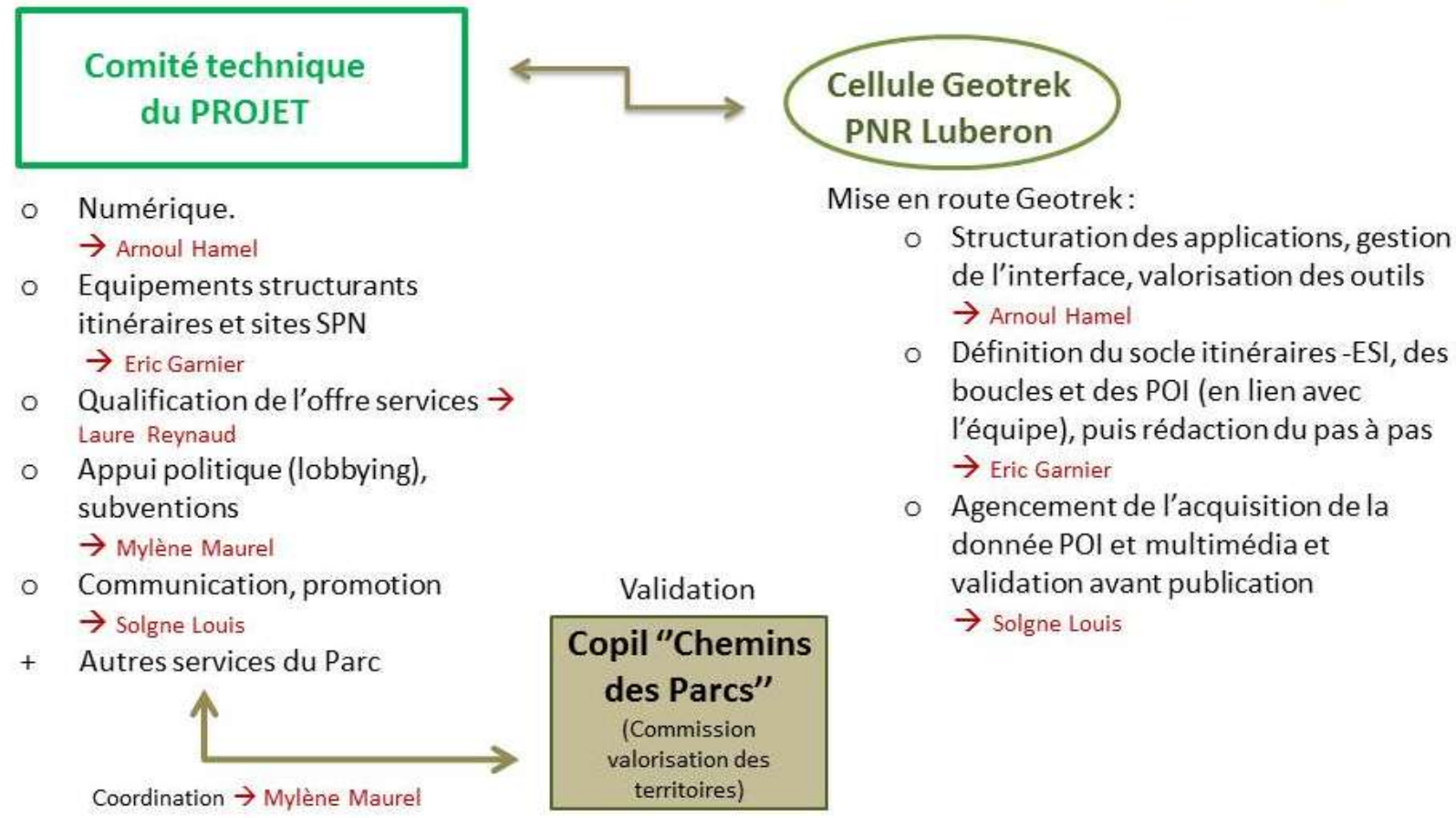
Echelle INTERPARC

interparc



Qui fait quoi ?

Echelle massif LUBERON LURE





- Appropriation du projet à l'échelle locale;
 - Cadrage et adaptation cible-outil;
 - Proposition et choix des thématiques à valoriser (qui structurent l'offre "Chemins des Parcs");
 - Propositions de mise en valeur des patrimoines et équipements structurants;
 - Suggestions de mise en réseau de sites et de services spécifiques de qualité.
- Proposition des boucles et des POI (en lien avec le Parc);
 - Proposition de rédaction du "pas à pas" et rédaction des textes des POI (dans le respect de la ligne éditoriale);
 - Acquisition de la donnée POI et multimédia;
 - Valorisation du projet, promotion, analyse retours "visiteurs".